Message relatif au lot 6 du réaménagement du cimetière de Givisiez

Lors de l'Assemblée communale du 10 décembre 2012 nous vous avions demandé votre accord pour un crédit d'investissement de CHF 80'000.- pour les premières étapes (lots 1 à 5) du réaménagement du cimetière de Givisiez.

Pour rappel, le cercle d'inhumation dont les membres sont les communes de Givisiez et Granges-Paccot, prennent en charge les travaux selon une répartition de 50% pour chacune des deux communes.

Les lots 1 à 5 sont pratiquement terminés. Reste le dernier lot, le lot 6, à exécuter d'ici à cet automne et qui concerne l'aménagement de la Route de l'Eglise en « zone de rencontre » (priorité aux piétons et limitation de la vitesse du trafic à 20 km/h). Le projet prévoit dans ce contexte un accès de plain-pied à l'église, sans escalier côté ferme, le remplacement du massif mur d'enceinte par une barrière plus légère, garnie de buis en boules dans le prolongement de ceux de la Place d'Affry, et la mise en valeur de la petite placette vis-à-vis de la cure.
La répartition des coûts pour ces travaux se récapitule ainsi :

Lot 6 du réaménagement du cimetière de Givisiez							
	Devis		**Cercle**			**Paroisse**	
Démolition du mur d'enceinte de l'église	CHF	16'000	50%	CHF	8'000	50% CHF	8'000
Aménagements extérieurs (bancs, poubelles, plantations, barrière)	CHF	54'000	100%	CHF	54'000		-
Accès église	CHF	50'00			-	100% CHF	50'000
TOTAL	**CHF**	**120'000**		**CHF**	**62'000**	**CHF**	**58'000**

Répartie entre les communes de Givisiez et Granges-Paccot, la part du cercle d'inhumation s'élèvera à CHF 31'000.00 pour Givisiez et à **CHF 31'000.00** pour Granges-Paccot.

Compte tenu en outre d'un imprévu survenu dans le cadre des travaux des lots 1 à 5 (nécessité de construire un mur de soutènement sur le côté gauche du cimetière), le budget initial a fait l'objet d'un dépassement de **CHF 28'000.00**. Nous profitons dès lors de présent message pour une prise en compte, en sus, de ce dernier montant.

Proposition du Conseil communal :
Le Conseil communal propose à l'Assemblée communale du 27 mai 2015 l'octroi d'un crédit global de **CHF 60'000.00** pour la participation de la commune de Granges-Paccot au réaménagement du cimetière de Givisiez (lot 6) ainsi qu'au dépassement imprévu de budget lié aux lots 1 à 5. Le financement de cette dépense sera assuré par un prélèvement sur les fonds propres de la commune.

Au nom du Conseil communal :

L'Administrateur :

Claude Robatel

COMMUNE GRANGES-PACCOT

Le Syndic :

René Schneuwly

Rte de Chantemerle 60
Case postale 60
1763 Granges-Paccot
Tél. 026 460 76 20
Fax 026 460 76 21
commune@granges-paccot.ch
CCP 17-1081-2